

2010-2011 **Budget**

Greg Byrne
Ministre des Finances

Tirer profit des possibilités
aujourd'hui pour atteindre
l'autosuffisance demain

Budget 2010-2011

Publié par :

Ministère des Finances
Province du Nouveau-Brunswick
Case postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Internet : www.gnb.ca/0024/index-f.asp

Le mardi 1^{er} décembre 2009

Couverture :

Communications Nouveau-Brunswick (CNB 6480)

Traduction :

Traduction des débats, Assemblée législative

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

ISBN 978-1-55396-316-5

ISSN 0833-5680

Imprimé au Nouveau-Brunswick



Pensez à recycler!

Table des matières

Introduction.....	5
Climat économique et financier actuel	7
Revue et perspectives économiques.....	8
Mise à jour financière pour 2009-2010.....	9
Perspectives financières pour 2010-2011	11
Budget de capital pour 2010-2011	12
Investissement dans les secteurs prioritaires, y compris la santé, l'éducation et les services à la population	16
Réaliser des réductions d'impôts pour les gens du Nouveau-Brunswick.....	20
Gestion des dépenses publiques.....	21
Plan pour rétablir l'équilibre budgétaire.....	22
Conclusion	24
Annexe : Résumé budgétaire	25

Introduction

Monsieur le président, en décembre 2008, notre gouvernement a donné une des premières mises à jour financières à tenir compte des incidences du ralentissement économique mondial, et notre décision de présenter le budget aujourd'hui fait preuve, encore une fois, d'une démarche proactive quant aux défis économiques avec lesquels nous sommes aux prises. J'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre pour déposer le budget pour 2010-2011, qui présentera aux gens du Nouveau-Brunswick une mise à jour pour l'année financière en cours, qui fournira les détails de nos projets pour 2010-2011, y compris notre budget de capital, et qui fera le point sur notre Plan de réduction des impôts ainsi que notre plan pour rétablir l'équilibre budgétaire.

Le ralentissement économique et la tourmente sur les marchés financiers ont touché les collectivités, les entreprises et les particuliers du Nouveau-Brunswick. Au moment où nous entamons une reprise qui sera lente et modérée, selon les prévisions, le budget présenté aujourd'hui montre la voie à suivre en vue de relever les défis économiques d'aujourd'hui et de créer des possibilités pour le Nouveau-Brunswick de demain. Le budget affinera notre plan à cinq volets pour une économie plus forte, exposé dans le budget de 2009-2010 ; le plan, qui contribue déjà à mettre le Nouveau-Brunswick en position favorable pour se redresser et prospérer par la création et le maintien d'emplois dans l'ensemble de la province au moyen d'investissements stratégiques dans l'infrastructure, inclut des investissements records au chapitre de la santé, de l'éducation et du développement social ainsi que la deuxième étape du plus important ensemble de réductions fiscales non récurrentes jamais instauré dans la province.

Monsieur le président, l'acquisition proposée d'Énergie NB par Hydro-Québec constitue un pas en avant historique pour le Nouveau-Brunswick et elle ne peut que favoriser la durabilité et la croissance à long terme de l'économie ainsi que la réalisation de notre objectif de l'autosuffisance. L'entente proposée fera du Nouveau-Brunswick un milieu d'affaires et de création d'emplois nettement plus compétitif. Les propriétaires-occupants verront dans l'avenir des tarifs beaucoup moins élevés que ceux prévus par le régime actuel, et le tarif d'énergie pour les utilisateurs industriels sera parmi les plus compétitifs de l'Amérique du Nord.

Une baisse des tarifs d'énergie augmente notre capacité d'attirer de nouvelles compagnies et de nouveaux résidents. Conjugée à notre Plan de réduction des impôts, l'énergie hydroélectrique abordable, fiable et écologique permettra aux entreprises de toutes les régions de notre province de profiter d'une baisse des frais d'exploitation et d'être plus rentables, ce qui leur facilitera le maintien des gens du Nouveau-Brunswick au travail, les investissements en matériel et en technologie de pointe et la création de nouveaux emplois. Le tout cadre avec notre vision, qui est de tirer profit des possibilités aujourd'hui pour atteindre l'autosuffisance demain. De plus, le remboursement de la dette contractée au nom d'Énergie NB, qui représente 40 % de la dette contractée par la province, assurera au Nouveau-Brunswick la marge de manœuvre financière nécessaire à l'avenir pour obtenir les meilleures conditions d'emprunt possibles sur les marchés intérieur et mondial. Il s'agit clairement d'un scénario où tout le monde au Nouveau-Brunswick

est gagnant. Nous nous réjouissons à la perspective de poursuivre le dialogue avec les gens du Nouveau-Brunswick et le débat à l'Assemblée législative sur cette question importante.

Monsieur le président, le gouvernement actuel a été élu pour agir résolument — dans l'intérêt supérieur des gens du Nouveau-Brunswick — , et notre budget pour 2010-2011 continue de montrer la voie à suivre à cet égard. Notre *Pacte pour le changement* a mis les gens du Nouveau-Brunswick au défi de travailler afin de forger un Nouveau-Brunswick plus prospère, plus peuplé et plus autosuffisant. Depuis octobre 2006, les résultats sont évidents : avec l'aide des gens du Nouveau-Brunswick, plus de 96 % des 252 engagements énoncés dans notre *Pacte pour le changement* ont été accomplis ou sont en voie de l'être. Notre plan de développement économique fonctionne : depuis notre arrivée au pouvoir, le Nouveau-Brunswick enregistre la plus forte croissance nette du nombre de nouveaux emplois parmi les provinces. Monsieur le président, nous tirons effectivement profit des possibilités aujourd'hui pour atteindre l'autosuffisance demain. Le budget d'aujourd'hui s'appuie sur le succès de telles initiatives et d'autres amorcées depuis octobre 2006.

Les initiatives stratégiques déjà prises comprennent ce qui suit :

- *Accroître les perspectives économiques et notre population*, d'une part, grâce au plus important ensemble de réductions fiscales non récurrentes jamais instauré dans la province, lequel, d'ici à 2012-2013, regarnira de 380 millions de dollars par année les portefeuilles des particuliers et des entreprises, et, d'autre part, grâce au succès du Secrétariat de la croissance démographique, qui a signalé une poussée sur 10 trimestres consécutifs depuis janvier 2007, soit un gain net de 4 600 personnes.
- *Interrelier nos collectivités au moyen de routes meilleures et plus sécuritaires et d'améliorations de l'infrastructure cruciale en santé, en éducation, en communications et en technologie*, notamment par le canal de notre plan biennal d'investissement record en capital, d'une valeur de près de 1,6 milliard de dollars, pour stimuler l'économie, et de notre partenariat avec Barrett Xplore Inc. afin de devenir le premier territoire de l'Amérique du Nord qui assurera, d'ici à la mi-2010, l'accès Internet haut débit universel aux particuliers et aux entreprises.
- *Investir dans un avenir plus sain et plus vert en matière d'énergie au Nouveau-Brunswick*, grâce à des projets tels que la remise à neuf de la centrale de Point Lepreau, l'expansion du secteur de l'énergie éolienne et l'octroi à plus de 10 000 ménages d'encouragements financiers à l'amélioration énergétique des habitations.
- *Créer les meilleures possibilités d'apprentissage* par l'ajout, depuis 2006, de presque 400 membres du personnel enseignant et de 500 aides-enseignants, intervenants et intervenantes et aides-bibliothécaires dans les écoles de la maternelle à la 12^e année, par l'application d'un gel des frais de scolarité aux universités à dotation publique et par le financement de 934 nouvelles places dans le réseau du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick au cours des deux dernières années.
- *Offrir des chances égales à tous d'accéder à des soins de santé de qualité* par la réalisation de gains d'efficacité administrative découlant de la transition de huit régions régionales de la santé à deux, par le recrutement net de 153 nouveaux médecins et de 357 nouveaux membres

du personnel infirmier pour la province entre octobre 2006 et octobre 2009 et par le financement de nouvelles écoles de médecine à Moncton et à Saint John, qui montre clairement notre engagement à former des médecins chez nous et à les retenir pour l'avenir.

- *Donner aux personnes âgées du Nouveau-Brunswick la possibilité d'être autonomes plus longtemps* en retirant complètement la résidence, les avoirs et les épargnes des personnes âgées du calcul des frais exigés en foyer de soins et en augmentant les services de soutien à domicile, jusqu'à concurrence de 336 heures par mois.

En établissant le budget, nous avons consulté un large éventail de particuliers, d'édiles, de syndicalistes ainsi que d'exploitants de petites, de moyennes et de grandes entreprises à l'échelle de la province. Notre gouvernement est ouvert aux nouvelles idées qui contribueront à l'élaboration du plan pour rétablir l'équilibre budgétaire, et nous avons invité les gens du Nouveau-Brunswick à faire connaître leurs priorités et à suggérer où il serait possible de réaliser des gains d'efficacité au chapitre des dépenses. Les gens du Nouveau-Brunswick nous ont dit qu'ils continuent à tenir à la qualité de l'éducation et des soins de santé et à l'aide aux personnes nécessiteuses. Nous les remercions de leur bonne foi et de leurs suggestions ; le budget d'aujourd'hui s'inspire de ce que nous avons entendu.

Climat économique et financier actuel

Monsieur le président, selon les indices récents, l'économie mondiale s'avance timidement vers une reprise, et les marchés financiers s'améliorent progressivement. Cependant, la Banque du Canada prévient que le rythme de la reprise au Canada sera plus lent que lors des ralentissements économiques précédents. Une légère croissance est prévue à moyen terme à mesure que l'économie se redresse après une récession profonde et prolongée. Le climat économique et financier actuel a imposé aux gouvernements fédéral et provinciaux et aux administrations municipales d'instaurer des mesures de relance budgétaire pour générer une activité économique très nécessaire. Ces mesures se poursuivront en 2010-2011, pendant que nous amorcerons la reprise. Il est prévu qu'il faudra un certain nombre d'années pour rétablir la situation financière normale.

Le ralentissement économique mondial le plus marqué depuis les années 1930 a d'importantes répercussions sur la situation financière de toutes les régions du Canada. Le Nouveau-Brunswick n'est certainement pas à l'abri d'une telle réalité. Le gouvernement fédéral et les gouvernements des autres provinces sont aussi touchés. À titre d'exemple, le gouvernement fédéral a prévu en septembre un déficit de 55,9 milliards de dollars pour l'année en cours, ce qui représente une augmentation de 22,2 milliards depuis son budget présenté en janvier ; le déficit prévu de l'Ontario est passé de 14,1 milliards au moment de la présentation du budget à 24,7 milliards en octobre ; la Colombie-Britannique prévoit actuellement un déficit de 2,8 milliards. Le gouvernement fédéral et celui de l'Ontario ont annoncé des plans pluriannuels visant à rétablir l'équilibre budgétaire d'ici à 2015-2016, et un certain nombre d'autres provinces prévoient une période allant jusqu'à cinq années.

Revue et perspectives économiques

Monsieur le président, j'aimerais maintenant présenter une mise à jour sur l'économie du Nouveau-Brunswick en 2009 et les perspectives pour 2010.

Mise à jour pour 2009

Au cours de 2009, les interventions vigoureuses à l'échelle mondiale pour combattre la crise financière qui s'est matérialisée dans la seconde moitié de 2008 ont aidé à stabiliser un grand nombre d'économies dans le monde et à les mettre en position favorable pour commencer la reprise. Au Canada, aucune province n'a échappé au ralentissement économique ; Terre-Neuve-et-Labrador, l'Alberta et la Colombie-Britannique, où l'économie est axée sur les ressources naturelles, ont été les plus durement touchées, de même que le secteur manufacturier de l'Ontario. Selon les prévisions de la Banque du Canada, la croissance économique réelle du Canada se contractera de 2,4 % en 2009.

L'économie du Nouveau-Brunswick n'était pas à l'abri des phénomènes économiques mondiaux. Le ministère des Finances prévoit maintenant que le produit intérieur brut (PIB) réel diminuera de 0,5 % en 2009, ce qui est légèrement plus faible que la diminution de 0,3 % prévue en mars.

Le rendement du marché du travail provincial a été supérieur aux prévisions initiales, car le Nouveau-Brunswick a été l'une de trois provinces seulement à signaler des augmentations au chapitre de l'emploi au cours des 10 premiers mois de l'année. En septembre et en octobre, le taux de chômage provincial a été inférieur à la moyenne nationale pour la première fois depuis que les données sont compilées. La rémunération hebdomadaire moyenne a augmenté à une cadence plus rapide qu'au Canada, tandis que les ventes au détail et les ventes d'automobiles neuves ont fléchi, mais pas autant qu'à l'échelle nationale. Les prix à la consommation dans la province ont baissé légèrement au cours des trois premiers trimestres de l'année sous l'influence de la baisse des cours des produits du pétrole. L'investissement en rénovation résidentielle est vigoureux, soutenu par des encouragements fiscaux du gouvernement fédéral.

En même temps, la faiblesse de l'économie américaine et la baisse des cours mondiaux des produits forestiers, énergétiques et miniers ont exercé une influence négative sur les secteurs de la fabrication et de l'exportation dans la province.

Les mesures annoncées dans le budget de 2009-2010 dans le cadre du plan à cinq volets pour contribuer au redressement et à la prospérité de l'économie provinciale ont servi à atténuer les incidences négatives de la récession et à stabiliser l'emploi partout au Nouveau-Brunswick. La première année d'exécution de notre Plan de réduction des impôts a procuré aux entreprises et aux particuliers des économies supplémentaires à dépenser ou à investir, ce qui inspire confiance dans l'avenir de l'économie, et la première année d'exécution de notre plan biennal d'investissement record en capital a contribué à contrebalancer la baisse des investissements en capital du secteur privé qu'engendre la fin progressive de grandes initiatives d'investissement, comme le terminal de GNL et le gazoduc.

Perspectives pour 2010

Monsieur le président, il est prévu que la reprise s'installera en 2010 dans les économies de l'Amérique du Nord, mais à un rythme plus mesuré que celui constaté dans le sillage d'autres récessions. Selon les prévisions de la Banque du Canada, la croissance économique devrait augmenter de 3,0 % au Canada, alimentée par les dépenses de consommation personnelles et les programmes de relance gouvernementaux, et elle sera plus modérée aux États-Unis.

Dans un tel contexte, la croissance de l'économie néo-brunswickoise devrait reprendre en 2010, bien qu'à un rythme modéré. Le ministère des Finances prévoit une croissance du PIB réel de 1,7 % pour 2010, ce qui représente une augmentation par rapport à la réduction de 0,5 % prévue pour 2009. Des prévisionnistes du secteur privé prévoient une croissance moyenne de 2,1 % au Nouveau-Brunswick.

Les exportateurs du Nouveau-Brunswick devraient enregistrer de meilleurs résultats en 2010 puisque la reprise fera augmenter la demande et le cours des produits forestiers, énergétiques, minéraux et manufacturés de la province. Cependant, le dollar canadien fort et le marasme prolongé dans le secteur forestier freineront le rebondissement des exportations. La continuation des travaux d'expansion, d'une valeur de 1,7 milliard de dollars, de la mine de potasse, la remise à neuf de la centrale nucléaire de Point Lepreau et le tonus que donne le plan d'investissement record en capital de la province stimuleront les investissements commerciaux dans les bâtiments non résidentiels, moteur de la croissance économique dans la province depuis une décennie. Il est prévu que la croissance de l'emploi sera modérée à la suite d'une augmentation progressive en 2009 et que le taux de chômage provincial changera peu.

Afin d'appuyer l'économie à plus long terme, la deuxième étape du *Plan de réduction des impôts au Nouveau-Brunswick* s'amorcera en 2010. Une baisse de l'impôt sur le revenu des particuliers et sur celui des corporations aidera à créer un contexte moins coûteux et plus compétitif pour les entreprises exploitées dans la province ainsi que pour celles de l'extérieur qui envisagent de s'implanter dans la province. La consommation au Nouveau-Brunswick est censée progresser en 2010, grâce à la stabilité du marché du travail et au Plan de réduction des impôts qui fera économiser encore davantage la population. La deuxième étape des réductions de l'impôt sur le revenu des particuliers entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2010 ; celle des réductions de l'impôt sur le revenu des corporations, le 1^{er} juillet 2010.

Mise à jour financière pour 2009-2010

Monsieur le président, j'aimerais maintenant présenter, à l'intention de la Chambre, une mise à jour sur la situation financière pour l'année en cours. Au moment de la présentation du budget en mars dernier, l'économie mondiale était en proie à une récession profonde, et les perspectives financières étaient réellement sombres. Dans un tel contexte, le gouvernement a prévu un déficit de 740,9 millions de dollars, y compris des charges de retraite extraordinaires d'environ 300,0 millions liées à l'effondrement des marchés financiers mondiaux.

D'après les renseignements les plus récents, nous prévoyons maintenant un déficit de 753,7 millions de dollars, somme de 12,8 millions supérieure à celle prévue dans le budget pour l'année financière en cours. L'augmentation modeste de notre déficit se démarque des importantes augmentations du déficit d'un certain nombre d'autres régions.

Dans notre budget de 2009-2010, nous avons prévu une légère diminution des recettes par rapport à l'année précédente en raison du ralentissement économique. Les prévisions de recettes ont tenu compte de la première année d'exécution du *Plan de réduction des impôts au Nouveau-Brunswick* et de l'abolition de la taxe sur le capital des grandes corporations.

Nos projections économiques pour 2009 demeurent essentiellement dans la bonne voie, tout comme nos recettes. Selon les prévisions actuelles, les recettes ont augmenté de 21,2 millions de dollars depuis la présentation du budget, pour se chiffrer à 7,119 milliards en tout. Selon les prévisions, les recettes au titre de l'impôt sur le revenu des particuliers seront supérieures aux sommes budgétées en raison d'un redressement prévu sur années antérieures et aux projections plus favorables au chapitre de l'emploi et des recettes. Un nouveau financement fédéral de relance, destiné à des programmes tels que l'investissement dans l'infrastructure, le développement social et les ententes sur le marché du travail, a augmenté les recettes, mais il est contrebalancé par les dépenses connexes. Les augmentations des recettes contrebalancent les pressions à la baisse exercées sur d'autres comptes.

Une baisse des charges de retraite a contrebalancé en partie les dépenses additionnelles liées aux pressions qu'exercent les coûts dans un certain nombre de ministères ainsi qu'au financement fédéral de relance. Les dépenses globales sont maintenant estimées à 7,872 milliards de dollars, soit une augmentation de 34,0 millions par rapport à la somme budgétée.

Les augmentations des dépenses en 2009-2010 comprennent :

- 71,0 millions de dollars au ministère de la Santé pour les coûts liés au règlement du contrat des médecins, au programme de vaccination contre la grippe H1N1 et à des rajustements visant les urgentologues et les pathologistes ;
- 26,4 millions au ministère du Développement social à la suite d'une augmentation de la demande de soins de longue durée et de programmes de la sécurité du revenu, ainsi que des dépenses additionnelles attribuables à l'obtention d'un financement fédéral de relance pour les programmes de logement ;
- 21,7 millions au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail grâce à un financement additionnel du gouvernement fédéral au titre d'ententes sur le marché du travail.

Les charges de retraite extraordinaires, qui se chiffrent à 200,0 millions de dollars selon les estimations actuelles, sont moins élevées que les sommes prévues, car les marchés financiers ont affiché des rendements élevés pendant l'année financière en cours. Dans notre budget déposé en

mars 2009, le gouvernement a indiqué que, avec le temps, la situation se redresserait d'elle-même, et nous sommes satisfaits de l'évolution récente. Je dois aussi répéter aux membres du personnel des services publics du Nouveau-Brunswick que leurs caisses de retraite sont à l'abri et bien gérées et seront en place lorsqu'ils prendront leur retraite.

Selon les estimations, la dette nette augmentera de 966,4 millions de dollars, ce qui est légèrement inférieur à la prévision budgétaire de 2009-2010.

Perspectives financières pour 2010-2011

Monsieur le président, j'aimerais maintenant passer à 2010-2011 et présenter les grandes lignes de nos plans pour l'année prochaine. Bien que les perspectives économiques se soient améliorées au cours des derniers mois, il est prévu que la reprise sera lente et de longue durée. La croissance des recettes sera freinée par la faiblesse de la reprise économique en 2010 et par l'achèvement d'importantes initiatives d'investissement du secteur privé, qui ont stimulé la croissance économique des dernières années. La demande de services publics et leurs coûts continueront d'augmenter.

Il est prévu que, en 2010-2011, les recettes augmenteront de 1,8 % par rapport aux prévisions révisées pour 2009-2010 et passeront à 7,247 milliards de dollars. Ce taux de croissance des recettes est nettement inférieur aux taux enregistrés ces dernières années. Les prévisions tiennent aussi compte de la deuxième étape de notre Plan de réduction des impôts.

En même temps, les pressions qu'exerce sur les dépenses la prestation d'importants programmes sociaux continuent de s'accroître. Les restrictions des dépenses appliquées par le gouvernement actuel, conjuguées à l'allégement des charges de retraite, freineront le taux de croissance, qui se situera à 1,6 %, de sorte que les dépenses totales seront de 7,996 milliards de dollars.

La province prévoit un déficit de 748,8 millions de dollars en tout. Selon les prévisions, la dette nette augmentera de 1,21 milliard de dollars en raison des investissements en capital additionnels liés au plan de relance du Nouveau-Brunswick et à celui du gouvernement fédéral.

Monsieur le président, comme il est indiqué dans le budget de 2009-2010, en raison du ralentissement économique mondial, le gouvernement ne sera pas en mesure d'atteindre les objectifs prévus par la *Loi sur la responsabilité financière et le budget équilibré* pour l'actuelle période financière de quatre années allant de 2007-2008 à 2010-2011. Le gouvernement maintient son engagement à l'égard des principes énoncés dans la loi relativement au budget équilibré et à la réduction du rapport entre la dette nette et le PIB.

Le gouvernement fera de nouveau le point sur l'année financière en cours au plus tard le 31 mars 2010. Le point sur le budget pour 2010-2011 sera fait au besoin.

Budget de capital pour 2010-2011

Monsieur le président, le gouvernement actuel a toujours été conscient de l'importance d'investir dans une infrastructure publique nouvelle et améliorée comme moyen de stimuler, de faire croître et de diversifier notre économie au cours de notre cheminement continu vers l'autosuffisance. En décembre 2008, le gouvernement actuel a annoncé un plan biennal de dépenses records en capital d'une valeur de 1,2 milliard de dollars comme élément clé de notre plan pour une économie plus forte. Le budget de capital de 2009-2010 comprenait 661,4 millions au titre d'investissements stratégiques dans les transports et l'enseignement postsecondaire, ainsi que dans le système scolaire maternelle-secondaire, les établissements de soins de santé et l'infrastructure municipale, touristique et environnementale. Aujourd'hui, nous annonçons un plan d'investissement encore plus important pour continuer de stimuler et de faire croître l'économie.

Le budget d'aujourd'hui fait passer à près de 1,6 milliard de dollars les nouveaux investissements dans l'infrastructure stratégique au titre du plan biennal, avec un investissement en capital record totalisant 896,1 millions en 2010-2011.

J'aimerais aussi reconnaître en ce moment les contributions qu'apportent au plan d'investissement record les programmes traditionnels du gouvernement fédéral de cofinancement et de financement de relance. Des investissements judicieux dans l'infrastructure stratégique porteront avantage pour l'avenir non seulement aux gens du Nouveau-Brunswick, mais aussi à toute la population du Canada.

Enseignement postsecondaire

Le budget de capital de l'année dernière a fait état d'un investissement sans précédent dans nos établissements postsecondaires. En plus de stimuler notre économie actuelle, l'investissement aura pour effet de doter le Nouveau-Brunswick d'une main-d'œuvre qualifiée et scolarisée pour demain. Monsieur le président, nous passerons au cours de l'année qui vient à la deuxième étape de notre investissement global de 121,6 millions de dollars, sur deux années, dans le réseau de collèges communautaires.

Nos investissements en 2010-2011 comprendront :

- 30,7 millions de dollars pour le CCNB à Saint John, y compris 19,0 millions pour le Centre d'excellence pour l'énergie et la construction, sur le campus de l'avenue Grandview, et 11,7 millions pour l'établissement d'enseignement des soins paramédicaux de Saint John, situé sur le campus de UNBSJ ;
- 22,0 millions pour achever les travaux sur un nouveau campus au CCNB à Edmundston ;
- 11,0 millions pour achever les importants travaux de rénovation au campus du CCNB à Moncton ;
- 9,6 millions pour un nouveau campus du CCNB à Fredericton ;
- 3,0 millions pour achever le nouvel atelier de métiers multifonctionnel au CCNB à Bathurst ;
- 2,0 millions pour divers travaux de réparation et d'amélioration dans l'ensemble du réseau des collèges communautaires, y compris 500 000 \$ pour le Collège d'artisanat et de design, à Fredericton.

Monsieur le président, nos investissements dans l'infrastructure de l'enseignement postsecondaire avantageront aussi les universités. Nous investirons une somme supplémentaire de 15,0 millions de dollars pour le renouvellement de l'infrastructure et l'amélioration des installations de nos quatre universités publiques en 2010-2011, et une autre somme de 15,0 millions sera affectée en 2011-2012.

Grâce à nos investissements, en 2009-2010, de 30,0 millions de dollars au titre du Programme d'entretien reporté pour les universités et de 20,0 millions au titre du Fonds de fiducie pour l'infrastructure universitaire, notre investissement total en infrastructure universitaire s'élèvera à 80 millions de dollars en trois années.

Éducation maternelle-secondaire

Monsieur le président, le budget de capital que je présente tient en outre compte de la nécessité d'investir dans l'infrastructure de notre système scolaire maternelle-secondaire afin que notre personnel enseignant et nos élèves disposent des installations et de l'équipement qu'il leur faut pour réussir. En 2010-2011, nous investirons 95,7 millions de dollars dans notre infrastructure scolaire maternelle-secondaire. Il s'agit du plus important investissement en capital jamais réalisé dans notre système maternelle-secondaire, qui représente une augmentation de 91 % par rapport aux prévisions révisées de 2009-2010.

Les investissements comprennent :

- 44,1 millions de dollars pour la nouvelle école de la maternelle à la 8^e année à Moncton-Nord et la nouvelle école Eleanor Graham à Rexton, qui sont toutes deux en construction en mode de partenariat public-privé ;
- 28,7 millions pour des projets d'installations permanentes dans l'ensemble de la province, notamment
 - 7,0 millions pour continuer la construction d'une nouvelle école ultramoderne, accueillant les élèves de la maternelle à la 8^e année, dans l'est du comté de Restigouche,
 - 5,2 millions pour terminer la construction de la nouvelle école Central New Brunswick Academy, pour les élèves de la 6^e à la 12^e année, ainsi que 3,0 millions pour commencer les travaux de rénovation de l'école consolidée de Doaktown,
 - 1,8 million pour continuer la restructuration et l'amélioration d'installations scolaires dans la région de Grand-Sault ;
- 22,9 millions pour l'amélioration de biens immobiliers et pour des biens d'équipement dans l'ensemble de la province.

En plus des projets énumérés, nous procéderons en 2010-2011 à la construction de trois nouvelles écoles de la maternelle à la 5^e année et d'une école de la maternelle à la 8^e année dans des régions à forte croissance de la province. Les écoles, qui seront construites et exploitées en mode de partenariat public-privé, seront situées à Riverview, dans la région de Kennebecasis, à Moncton et à Fredericton. Les projets résoudront des problèmes d'infrastructure vieillissante et des problèmes de capacité attribuables à l'évolution démographique.

Transports

Monsieur le président, notre budget de capital pour 2010-2011 prévoit encore une fois d'importants investissements dans notre infrastructure de routes et de ponts dans toutes les régions de la province et la continuité de notre réputé Système de gestion des actifs. Les investissements dans l'infrastructure liée aux transports totaliseront 423,4 millions de dollars en 2010-2011, ce qui représente une augmentation de 48,2 millions par rapport aux prévisions révisées pour 2009-2010.

Les investissements sont répartis ainsi :

- 276,7 millions de dollars pour construire et améliorer notre réseau provincial de routes et de ponts ;
- 97,6 millions en application du programme fédéral-provincial visant le réseau routier national, investissement qui comprend
 - 24,2 millions pour la voie de contournement de Welsford, sur la route 7,
 - 30,5 millions pour l'échangeur de One Mile House, sur la route 1,
 - 24,9 millions pour la voie de contournement de Nashwaak et de Marysville, sur la route 8,
 - 3,0 millions pour les activités de préconstruction liées au projet de porte d'entrée de la route 1, qui vise l'élargissement à quatre voies de toute la route 1, de la frontière des États-Unis à River Glade ;
- 49,1 millions pour les traversiers des îles de Fundy, y compris un navire de remplacement pour le service de traversiers de Grand Manan.

Soins de santé

Monsieur le président, afin que nos médecins, notre personnel infirmier et nos autres professionnels de la santé continuent de fournir des soins de qualité aux gens du Nouveau-Brunswick, nous devons continuer d'investir dans notre infrastructure des soins de santé. En 2010-2011, notre gouvernement investira 79,3 millions de dollars dans les établissements de santé et les biens d'équipement.

Les investissements comprendront :

- 64,9 millions de dollars pour divers projets d'installations permanentes, y compris
 - 20,0 millions pour continuer les importants travaux de l'agrandissement à l'Hôpital Dr Georges L. Dumont, à Moncton,
 - 12,8 millions pour terminer le nouveau service des urgences à l'Hôpital régional de Saint-Jean,
 - 3,5 millions pour l'amélioration des services de biologie médicale et d'imagerie médicale de l'Hôpital général de Grand-Sault,
 - 1,5 million pour fournir des installations améliorées au service des soins intensifs et à l'unité de diminution progressive des soins de l'Hôpital régional Chaleur ;
- 10,0 millions pour d'importants biens d'équipement et 4,4 millions pour améliorer divers établissements de santé dans la province.

En plus des projets en question, Monsieur le président, le gouvernement poursuivra en 2010-2011, en partenariat public-privé, la mise en œuvre du plan visant la construction d'un nouvel hôpital psychiatrique à Campbellton.

Infrastructure municipale

Le renouvellement de l'infrastructure n'est pas seulement important au palier provincial ; il l'est aussi au palier municipal. En 2010-2011, nous investirons 30,0 millions de dollars au titre du Volet Collectivités de l'entente Canada — Nouveau-Brunswick relative au Fonds Chantiers Canada. L'entente de cofinancement permettra aux municipalités de faire des investissements de 90,0 millions dans l'infrastructure verte afin d'assurer, entre autres, un approvisionnement sûr en eau potable et l'amélioration des installations de traitement des eaux usées.

Une somme totale de 500 000 \$ sera investie à titre d'aide aux districts de services locaux pour l'achat d'équipement de secours ainsi que pour la construction et l'entretien de casernes de pompiers et d'autres installations communautaires.

Environnement

Monsieur le président, nous avons précisé dans le budget de capital de l'année dernière que notre gouvernement est entièrement déterminé à aller de l'avant avec deux projets environnementaux majeurs : la restauration de la rivière Petitcodiac et l'enlèvement du barrage de la rivière Eel.

En 2010-2011, une somme de 3,9 millions de dollars sera investie dans le projet de restauration de la rivière Petitcodiac, ce qui portera notre investissement global à 24,6 millions, au moment où nous nous préparons à marquer une étape importante : l'ouverture des vannes du pont-jeté au printemps 2010. L'investissement permettra au gouvernement et aux parties prenantes de surveiller la rivière, la population de poissons et l'habitat environnant, une fois que le mascaret de la Petitcodiac sera enfin sans entrave.

Les travaux en vue d'enlever le barrage de la rivière Eel, près de Dalhousie, se poursuivront en 2010-2011. Le projet, qui donne suite à la recommandation formulée dans une étude d'impact sur l'environnement, recevra un investissement de 1,7 million de dollars en 2010-2011.

Technologie

Les immobilisations comprennent plus que des routes et des bâtiments, Monsieur le président. Elles comprennent aussi l'infrastructure des technologies et des communications qui est utilisée tous les jours pour fournir des services aux gens du Nouveau-Brunswick.

En 2010-2011, le gouvernement investira 3,8 millions de dollars en vue de créer un réseau de radiocommunication mobile dans l'ensemble de la province. L'initiative, qui est primordiale pour fournir des services d'ambulance, d'urgence 911, de police et d'incendie entre autres, améliorera les fonctionnalités et la couverture.

Justice, sécurité et sûreté

Dans le budget de capital historique de l'année dernière, notre gouvernement s'est engagé à construire de nouveaux établissements correctionnels qui remplaceraient les bâtiments actuels et augmenteraient la capacité, ce qui est très nécessaire.

Monsieur le président, j'ai le plaisir d'annoncer aujourd'hui que nous investirons 40,5 millions de dollars en 2010-2011 afin de poursuivre les travaux de construction des nouveaux établissements correctionnels à Dalhousie et à Shediac.

De plus, en 2010-2011, un nouveau palais de justice d'une valeur de 58,7 millions de dollars sera achevé à Moncton. Le projet a été réalisé en partenariat public-privé, et le bâtiment servira à regrouper les services juridiques au sein d'un seul établissement ultramoderne dans l'intérêt des personnes qui travaillent pour l'administration de la justice et du public en général.

Le gouvernement investira aussi 23,0 millions de dollars pour faire avancer le projet de construction du palais de justice à Saint John.

D'autres investissements stratégiques dans l'infrastructure publique qui seront faits en 2010-2011 comprennent :

- 10,6 millions de dollars pour améliorer des logements publics dans l'ensemble de la province ;
- 1,9 million pour poursuivre les travaux de réparation du Sentier NB ;
- 500 000 \$ pour diverses améliorations des immobilisations de notre infrastructure touristique.

Monsieur le président, notre programme d'investissement record en capital, à hauteur de presque 1,6 milliard de dollars, aidera à créer des emplois grandement nécessaires un peu partout dans la province, en marge de l'intensification des travaux d'infrastructure stratégique, emplois correspondant, selon les prévisions, à 6 000 années-personnes en 2009-2010 et à 9 000 en 2010-2011. Les investissements stratégiques contribueront aussi à la relance économique à ce stade critique de notre reprise et fourniront aux gens du Nouveau-Brunswick une infrastructure publique nouvelle et améliorée pour l'avenir, en état de nous faire avancer encore plus sur la voie de l'autosuffisance.

Investissement dans les secteurs prioritaires, y compris la santé, l'éducation et les services à la population

Monsieur le président, j'aimerais maintenant donner de plus amples détails sur notre plan de dépenses pour 2010-2011. Le plan que nous présentons aujourd'hui assure un financement soutenu des programmes et services essentiels, dont ceux que le gouvernement actuel a instaurés depuis octobre 2006, et il décrit également de nouveaux investissements stratégiques dans des secteurs prioritaires.

Au cours de nos consultations prébudgétaires, les gens du Nouveau-Brunswick nous ont dit qu'ils appuient des investissements continus dans les secteurs prioritaires des soins de santé et des soins aux personnes âgées, de l'éducation et de l'aide aux personnes nécessiteuses. Toutefois, la conjoncture économique difficile oblige le gouvernement à maintenir l'équilibre entre de tels investissements et la nécessité de gérer les dépenses du secteur public. Le budget d'aujourd'hui réalise cet équilibre délicat.

Pour 2010-2011, le budget au compte ordinaire du ministère de la Santé augmentera de 82,8 millions de dollars par rapport aux prévisions révisées pour 2009-2010, ce qui le portera à une somme record de 2,46 milliards. Cette somme inclut un financement accru pour le Plan de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick et les services hospitaliers. Le gouvernement a aussi le plaisir d'annoncer que le budget pour 2010-2011 comprend 3,4 millions à titre de financement du médicament Avastin pour les patients admissibles atteints du cancer métastatique colorectal. En plus de financer le médicament, le gouvernement mettra sur pied un programme provincial de dépistage du cancer colorectal, qui est essentiel à la prévention et au dépistage précoce de la maladie.

Le gouvernement actuel a comme engagement de créer le meilleur système d'éducation qui soit au Canada. J'ai le plaisir d'annoncer que le budget d'aujourd'hui prévoit de nouveaux investissements stratégiques qui permettront au ministère de l'Éducation d'atteindre l'objectif fixé, de bien préparer nos enfants pour l'avenir et d'aider à assurer l'autosuffisance au Nouveau-Brunswick.

Le budget au compte ordinaire du ministère de l'Éducation atteindra en 2010-2011 la somme record d'un peu moins de 1,0 milliard de dollars et continuera d'assurer le financement de services d'éducation de qualité améliorés dans notre système scolaire maternelle-secondaire.

Le budget prévoit un nouveau financement s'élevant à 5,7 millions de dollars pour permettre au ministère de l'Éducation de donner suite au rapport de la Commission sur l'école francophone et acadienne. Le budget affecte aussi au ministère de l'Éducation un nouveau financement de 3,4 millions pour la mise en œuvre intégrale du programme modifié de français langue seconde.

Monsieur le président, l'enseignement postsecondaire est une priorité fondamentale du gouvernement actuel et une pierre angulaire de l'autosuffisance. *Le plan d'action pour transformer l'éducation postsecondaire du Nouveau-Brunswick* expose notre orientation stratégique visant à faire du Nouveau-Brunswick un chef de file dans l'enseignement postsecondaire. Conformément à ce plan, nous reconnaissons que l'éducation postsecondaire doit être abordable et de première qualité si nous voulons attirer des étudiants et étudiantes et préparer les personnes diplômées à des emplois bien rémunérés et stables dans une économie croissante. Le budget au compte ordinaire du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail augmentera de 10,2 millions de dollars par rapport aux prévisions révisées de 2009-2010, ce qui le portera à 318,7 millions.

Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement actuel est préoccupé par le coût des études universitaires et l'endettement étudiant qui en résulte. Pour aider à donner accès à une éducation postsecondaire abordable et de qualité supérieure au Nouveau-Brunswick, les frais de scolarité des universités seront gelés en 2010-2011, pour la troisième année de suite sous le gouvernement actuel. Par le truchement de la Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes, la province fournira aux universités 6,1 millions de dollars pour prendre en charge les coûts liés au gel des frais de scolarité. En outre, nous augmenterons de 3,0 % la subvention de fonctionnement des universités en 2010-2011.

Le gouvernement reconnaît aussi le rôle important que joue notre réseau de collèges communautaires dans le perfectionnement de notre population active. Nous annonçons avec plaisir aujourd'hui que, pour la cinquième année de suite, les frais de scolarité des collèges communautaires seront gelés.

Les personnes qui poursuivent leurs études au postsecondaire y investissent énormément, investissement qui porte ses fruits pour elles, pour la province et pour l'autosuffisance que nous visons. Notre gouvernement a montré qu'il fera tout son possible pour aider.

Monsieur le président, le budget d'aujourd'hui comporte en outre, pour le ministère du Développement social, une augmentation de 35,0 millions de dollars par rapport aux prévisions révisées de 2009-2010. Il s'agit d'un investissement record de 986,7 millions en 2010-2011, avec un financement pour améliorer la qualité des services aux personnes défavorisées et aux personnes les plus nécessiteuses dans notre province.

Au cours des 18 derniers mois, des gens du Nouveau-Brunswick de toutes les conditions sociales ont participé à un dialogue important sur les dossiers de la pauvreté dans notre province. Ils ont convenu que la réduction de la pauvreté incombe à chacun et chacune d'entre nous. Le consensus s'est très clairement dégagé à la mi-novembre lorsque des gens des organismes communautaires sans but lucratif, du milieu des affaires, des administrations municipales, du gouvernement provincial et des établissements postsecondaires, ainsi que des personnes à faible revenu, se sont réunis pour adopter le tout premier plan de réduction de la pauvreté pour la province. Toutes les personnes présentes ont convenu de contribuer leur part pour que le plan soit mené à bien.

De notre côté, le gouvernement s'est engagé à consentir un important investissement pour améliorer la qualité de vie des personnes nécessiteuses au Nouveau-Brunswick. En tout, plus de 15,0 millions de dollars seront investis en 2010-2011 au titre de nouvelles initiatives de réduction de la pauvreté. Dans la première année d'exécution du plan, de nouveaux investissements seront consacrés à l'apprentissage précoce et à la garde d'enfants, à la promotion d'écoles communautaires et de logements abordables ainsi qu'à l'accroissement de l'accès à l'éducation postsecondaire.

Le budget pour 2010-2011 permettra aussi d'amorcer la réforme du programme d'aide sociale afin de faire de celui-ci le système le plus avancé du pays à ce chapitre ; un des premiers changements sera une augmentation de 80 % des taux d'aide sociale applicables aux

bénéficiaires célibataires aptes au travail. Des sommes supplémentaires sont investies pour mettre en œuvre des modifications importantes de la Politique sur le revenu du ménage en ce qui concerne son application aux bénéficiaires d'aide sociale. Dans la foulée de l'adoption du plan de réduction de la pauvreté, le gouvernement actuel s'est aussi engagé à investir dans sa mise en œuvre à l'échelle communautaire.

Monsieur le président, en vertu de notre stratégie, *Soyez autonome plus longtemps*, notre gouvernement s'est engagé à améliorer le système de soins de longue durée pour les personnes âgées. L'infrastructure des foyers de soins de la province vieillit, tout comme notre population, et il faut faire des investissements stratégiques dans nos établissements de soins de longue durée.

Conscient de l'importance de la situation, je suis fier d'informer la Chambre que notre gouvernement se prépare à lancer le plan le plus vaste et le plus exhaustif jamais mis en place pour l'infrastructure des foyers de soins du Nouveau-Brunswick. Le plan quinquennal donnera lieu à des investissements records de près de 400,0 millions de dollars pour renouveler et redynamiser le secteur. Les améliorations apportées à notre infrastructure des foyers de soins aideront à assurer à nos personnes âgées les plus fragiles les soins de qualité qu'il leur faut, dans des établissements modernes et sécuritaires. Du même coup, notre province sera mieux équipée pour répondre aux besoins changeants et croissants de la population vieillissante du Nouveau-Brunswick. Au cours des travaux d'application du plan de mise à niveau et de remplacement des immobilisations pour les foyers de soins, un grand nombre d'emplois importants en construction seront créés dans des collectivités un peu partout dans la province. En exécution du plan, un certain nombre de foyers de soins seront remplacés, des installations existantes seront agrandies, et l'engagement du gouvernement actuel d'ajouter 700 nouveaux lits dans les foyers de soins sera tenu.

Monsieur le président, notre gouvernement continuera de favoriser la croissance économique dans le nord du Nouveau-Brunswick grâce à l'Initiative d'infrastructures pour le nord du Nouveau-Brunswick et au Fonds de développement économique du Nord. Les investissements, qui totaliseront 30,0 millions de dollars en 2010-2011, aideront à assurer l'infrastructure et les outils de développement économique qui sont essentiels alors que nous continuons de traiter les problèmes soulevés par le ralentissement économique.

Les municipalités et les collectivités rurales du Nouveau-Brunswick sont essentielles à notre développement social, à notre compétitivité économique et à l'autosuffisance que nous visons. Le gouvernement actuel reconnaît le rôle important que jouent nos villes, nos villages, nos districts de services locaux et nos collectivités rurales dans la prestation des programmes et des services. Je suis heureux que, même si la province doit faire preuve de modération dans la conjoncture économique, la subvention sans condition de chaque municipalité et collectivité rurale sera maintenue au même niveau qu'en 2009. Nous maintenons notre engagement à collaborer avec les administrations locales à la prestation de services de qualité à tous les gens du Nouveau-Brunswick en cette période économique difficile.

Réaliser des réductions d'impôts pour les gens du Nouveau-Brunswick

Monsieur le président, le *Plan de réduction des impôts au Nouveau-Brunswick* est un élément vital de la stratégie de développement économique à long terme du gouvernement et vise à favoriser les possibilités d'investissement, à donner un essor à l'économie et à créer des emplois. Une fois que le plus important ensemble de réductions fiscales non récurrentes jamais instauré au Nouveau-Brunswick sera entièrement mis en vigueur, l'activité économique accrue élargira notre assiette fiscale et contribuera à faire avancer la province vers l'autosuffisance. Le plan a été reconnu à l'échelle nationale parce qu'il accroît la simplicité et l'efficacité du régime fiscal et favorise une compétitivité et une prospérité accrues.

Le 1^{er} juillet 2009, la mise à exécution de la première étape de notre plan quadriennal de réduction des impôts a permis de regarnir les portefeuilles des gens du Nouveau-Brunswick et des entreprises d'environ 143,5 millions de dollars qui serviront aux fins de dépenses, d'investissements ou d'épargnes. Le tout a contribué au maintien et à la création d'emplois pendant une période économique difficile. En fait, le Nouveau-Brunswick est l'une des rares régions où l'emploi et la croissance des revenus ont été relativement stables pendant la récession mondiale.

La deuxième étape du plan prévoit pour les particuliers et les entreprises des économies d'environ 257,9 millions de dollars en tout au cours de l'année qui vient, et ce plan aura donc remis entre les mains des gens du Nouveau-Brunswick, d'ici à la fin de la prochaine année financière, plus de 400,0 millions de dollars. D'ici à 2012-2013, selon les prévisions, les économies annuelles dépasseront les 380,0 millions pour l'année en question et chaque année subséquente. En plus du budget d'aujourd'hui, je dépose une mise à jour du Plan de réduction des impôts intitulé *Réaliser des réductions d'impôt pour les gens du Nouveau-Brunswick*.

Monsieur le président, je suis fier que le gouvernement actuel respectera son engagement à porter la prestation pour personnes âgées à faible revenu à 400 \$ en 2010. Le respect de cet engagement porte la prestation de 100 \$ à 400 \$ au cours du mandat actuel.

Le *Plan de réduction des impôts au Nouveau-Brunswick* a aussi présenté un mécanisme de reddition de comptes qui accroîtra l'obligation de rendre compte et la transparence du gouvernement provincial et des administrations municipales envers les contribuables en matière d'impôt foncier. Lorsque la croissance de l'assiette d'évaluation dépassera la valeur du taux d'inflation et des nouvelles constructions, un facteur d'ajustement sera utilisé pour calculer des taux de base réduits des impôts fonciers provincial et municipal. Si la province ou une municipalité requiert des taux d'impôt foncier supérieurs au taux d'impôt de base calculé, l'augmentation proposée de l'impôt doit alors être présentée à la population et soumise à un vote du conseil municipal ou, dans le cas de la province, à un vote de l'Assemblée législative.

Le mécanisme de reddition de comptes commencera à profiter aux gens du Nouveau-Brunswick dès l'arrivée des factures d'impôt foncier pour 2010, qui refléteront l'adoption des taux de base. Par exemple, l'adoption par la province des taux d'impôt de base procurera aux contribuables des économies d'environ 12,0 millions de dollars au titre de l'impôt foncier provincial pour

2010, et ce, en sus des autres économies attribuables au Plan de réduction des impôts. Les municipalités sont encouragées à emboîter le pas à la province et, si possible, à adopter les taux calculés au moyen du mécanisme de reddition de comptes, ce qui procurera des économies encore plus grandes aux contribuables.

Monsieur le président, j'ai le plaisir d'annoncer que le crédit d'impôt pour production cinématographique sera offert pendant 10 années de plus, soit jusqu'à la fin de 2019. De plus, à partir du 1^{er} janvier 2010, les productions approuvées qui sont réalisées à plus de 50 km de nos trois plus grandes villes seront admissibles à une prime régionale additionnelle de 10 %. Le crédit d'impôt pour production cinématographique représente 40 % des salaires admissibles versés à des personnes résidant au Nouveau-Brunswick et représentera 50 % des salaires admissibles ouvrant droit à la prime régionale. La prolongation de l'offre du crédit d'impôt pendant encore 10 années donnera à l'industrie plus de certitude à cet égard. La prime régionale servira d'encouragement à la production de films à l'extérieur des grands centres. La province offre le crédit d'impôt pour production cinématographique afin d'encourager la formation et l'embauche du personnel cinématographique du Nouveau-Brunswick.

Gestion des dépenses publiques

Monsieur le président, au cours de notre cheminement, nous devons continuer d'investir dans des priorités tout en assurant une prestation plus efficiente et plus efficace des services publics. La santé, la sécurité et la sûreté de la population du Nouveau-Brunswick resteront à la base de notre approche.

Des comités du Cabinet continuent de réaliser des examens approfondis des programmes afin d'assurer leur abordabilité, leur efficacité et leur pertinence dans l'économie actuelle. Ces examens ont appuyé le gouvernement lorsqu'il a dû faire des choix difficiles mais nécessaires au cours des deux dernières années, afin que la transformation de la province et l'investissement visant l'autosuffisance soient toujours faits de manière responsable sur le plan financier. Pour 2010-2011, des économies globales de 69,0 millions de dollars ont été dégagées grâce au processus ainsi qu'à la deuxième année d'application de la politique de modération salariale annoncée dans le budget de 2009-2010.

Monsieur le président, pendant la session, le gouvernement déposera un projet de loi en vue de constituer une nouvelle agence chargée de fournir, à l'interne, des services communs essentiels au fonctionnement le plus efficace possible de l'appareil gouvernemental. L'agence est constituée en application de l'initiative visant à transformer notre gouvernement au titre de *Notre plan d'action pour être autosuffisant au Nouveau-Brunswick* et sera responsable de l'amélioration des services internes du gouvernement dans les domaines des finances et de l'administration, de la gestion et de la technologie de l'information, ainsi que des ressources humaines.

Mes collègues fourniront d'autres détails sur les plans de dépenses des ministères pour 2010-2011 lorsque leurs prévisions budgétaires seront débattues à la Chambre au cours des mois qui viennent.

Plan pour rétablir l'équilibre budgétaire

Monsieur le président, comme toutes les autorités législatives du Canada, nous devons faire face à une situation financière difficile. Il est prévu que, au sortir de la récession, la reprise économique sera graduelle et qu'elle freinera la croissance des recettes. Conjuguée à la demande toujours grandissante de services publics dont les coûts ne cessent d'augmenter et aux dépenses nécessaires pour stimuler l'économie, la situation donnera lieu à d'importants déficits au cours des prochaines années.

Lorsque nous avons déposé en mars dernier notre plan pour rétablir l'équilibre budgétaire, les perspectives économiques et financières différaient de celles d'aujourd'hui. La récession mondiale avait atteint son creux, et personne ne pouvait prévoir avec certitude la profondeur ou la sévérité du ralentissement, sans parler de la vigueur ou du moment de la reprise. Aujourd'hui, la plupart des analystes économiques, y compris ceux de la Banque du Canada, prévoient que la reprise canadienne sera plus graduelle que celles qui ont précédé. Le rythme de croissance des recettes sera en conséquence, pendant un certain nombre d'années, beaucoup plus lent que les niveaux qui ont soutenu les services publics dans le passé.

Selon les projections actuelles, les recettes à moyen terme de la province seront très inférieures aux sommes prévues dans notre plan original. À moyen terme, il est prévu que la croissance économique au Nouveau-Brunswick sera plus lente, surtout à défaut de grands projets d'investissement en vue ; le terminal de GNL et le gazoduc seront terminés en 2009, et le projet de la raffinerie de pétrole Eider Rock, d'une valeur de 8,0 milliards de dollars, reste en plan. Nous devons aussi composer avec une reprise économique plus graduelle que ce qui avait été prévu. De tels facteurs ont une incidence sur les recettes fiscales de la province. De plus, en raison de l'expiration des fonds de relance et des répercussions de la récession, la croissance des transferts fédéraux fléchira, ce qui aura, il est prévu, des effets importants sur la péréquation. Les prévisions de recettes à moyen terme ont donc été révisées à la baisse.

Du côté des charges, les dépenses additionnelles faites en 2009-2010, la hausse du coût des services de santé et de soins aux personnes âgées et les dépenses liées aux fonds de relance fédéraux additionnels ont une incidence sur le plan pluriannuel. Des investissements stratégiques à l'égard du transport, de l'enseignement postsecondaire, de l'infrastructure des foyers de soins et de notre plan de réduction de la pauvreté sont compris dans le budget et dans les projections des dépenses.

Monsieur le président, le gouvernement actuel a dû faire un choix difficile. Nous aurions pu nous astreindre à notre plan quadriennal visant à rétablir l'équilibre budgétaire ; cependant, en raison de la récession, les prévisions de recettes sont très inférieures aux sommes prévues en mars 2009, et les coûts accrus des services publics essentiels s'y ajoutent. D'autres compressions se chiffrant à 513,0 millions de dollars seraient nécessaires en 2012-2013 afin d'équilibrer le budget. Cette somme équivaut au total des budgets au compte ordinaire pour 2010-2011 du ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, du ministère des Transports et du ministère de l'Agriculture et de l'Aquaculture. Nous pourrions aussi prolonger le plan de deux années, ce qui exigerait quand même des compressions annuelles continues, mais plus soutenables. C'est la voie que nous avons choisie.

Les coûts liés à la prestation des services publics traditionnels de première ligne, tels que ceux des soins de santé, des soins aux personnes âgées et du soutien aux personnes à faible revenu du Nouveau-Brunswick, continueront d'augmenter et nécessiteront une vigilance constante dans d'autres activités de l'appareil gouvernemental. Pendant l'exécution du reste de notre plan, le gouvernement continuera d'élaborer des mesures afin de dégager des économies et des gains d'efficacité additionnels dans la prestation des services publics. Entre-temps, si le rendement économique surpasse les attentes et que le rythme de croissance des recettes dépasse les prévisions actuelles, l'équilibre budgétaire pourrait être rétabli bien plus tôt.

En outre, Monsieur le président, lors de nos récentes consultations prébudgétaires, nous avons entendu les gens du Nouveau-Brunswick dire haut et fort qu'ils préféreraient une période plus longue de rétablissement de l'équilibre budgétaire à des mesures de compression beaucoup plus sévères. Le gouvernement actuel a écouté la population du Nouveau-Brunswick.

Plan pour rétablir l'équilibre budgétaire

Décembre 2009

2009-2010 à 2014-2015

(millions \$)

	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015
	Révisées	Prévisions	Prévisions	Prévisions	Prévisions	Prévisions
Recettes	7 119	7 247	7 251	7 436	7 771	8 120
Dépenses	7 872	7 996	7 932	7 989	8 033	8 078
Excédent (Déficit)	(754)	(749)	(681)	(553)	(262)	42
Charges de retraite extraordinaires	200	125	75	40	20	0
Excédent (déficit) excluant les charges de retraite extraordinaires	(554)	(624)	(606)	(513)	(242)	42

Monsieur le président, les conséquences du ralentissement économique mondial, conjuguées au plan à cinq volets du gouvernement pour une économie plus forte, concourront à faire augmenter la dette nette de la province au cours des prochaines années. Notre plan d'investissement record en capital créera des emplois à l'échelle de la province et revigorera notre économie, mais il faut en payer le prix. Notre Plan de réduction des impôts est non seulement un moteur de stimulation de l'économie, mais aussi une condition essentielle de notre compétitivité et de notre autosuffisance à long terme. Il a toutefois une incidence sur nos recettes. Aussi le gouvernement a-t-il sciemment décidé de rétablir l'équilibre budgétaire sur une plus longue période plutôt que de s'engager à des réductions draconiennes au sein des programmes et services. Lorsque l'équilibre budgétaire de la province sera rétabli, l'accent sera mis sur la réduction de sa dette. Le gouvernement croit que le plan en question constitue une façon responsable de stimuler l'économie du Nouveau-Brunswick et de la mettre sur la voie d'une reprise durable.

Conclusion

Monsieur le président, le budget d'aujourd'hui rime avec inspiration et décision ainsi qu'avec notre attachement à tirer profit des possibilités aujourd'hui pour atteindre l'autosuffisance demain. Par conséquent, il faut prendre les décisions nécessaires pour assurer des possibilités de croissance et de prospérité à la province et fournir aux gens du Nouveau-Brunswick les programmes et services économiques et sociaux efficaces et abordables qu'ils méritent.

Le budget présenté aujourd'hui nous avance encore plus sur la voie de l'autosuffisance en prenant appui sur les mesures fermes prévues dans notre plan à cinq volets énoncé dans le budget de 2009-2010 afin de lutter contre la récession mondiale et de créer un Nouveau-Brunswick en plein essor qui sera plus compétitif à long terme. Il expose de façon détaillée la deuxième année de notre plan d'investissements records de près de 1,6 milliard de dollars dans l'infrastructure stratégique pour contribuer au redressement et à la croissance de l'économie. La deuxième année d'application de notre Plan de réduction des impôts regarnira de 257,9 millions les portefeuilles des gens du Nouveau-Brunswick et des entreprises et fera progresser la province vers l'autosuffisance en favorisant les possibilités d'investissement, la croissance économique et la création d'emplois. Le budget actuel comprend des investissements records dans la santé, l'éducation et le développement social. Il présente des plans pour réduire la pauvreté et renouveler l'infrastructure des foyers de soins. De plus, il met à jour notre plan pour rétablir l'équilibre budgétaire.

Monsieur le président, le gouvernement du Nouveau-Brunswick ne peut à lui seul mener la province vers une reprise durable. Nous continuons de collaborer avec nos homologues fédéraux, provinciaux et municipaux, les établissements d'enseignement supérieur, les dirigeants d'entreprises et la population du Nouveau-Brunswick afin de créer une économie croissante et dynamique. Le récent marasme économique a montré que tous les paliers de gouvernement doivent travailler de concert pour que les fonds de relance soient là où ils seront le plus fructueux pour l'économie ainsi que la création et le maintien d'emplois à court, à moyen et à long terme.

Il importe aussi, au cours de la période de reprise, que les gouvernements ne se donnent pas une comptabilité flatteuse en se délestant de leurs problèmes financiers en aval, en réduisant les transferts ou les autres modes de financement traditionnels des échelons inférieurs des pouvoirs publics.

Monsieur le président, le gouvernement actuel a toujours accordé sa confiance aux gens du Nouveau-Brunswick et a toujours cru en leur capacité à travailler de concert en période de crise. Nous avons été témoins de leur esprit innovateur et de leur volonté d'adaptation en temps difficiles. Ensemble, nous avons mis la province sur la voie d'une reprise économique durable qui accélérera le cheminement du Nouveau-Brunswick vers l'autosuffisance, améliorera notre compétitivité et assurera les perspectives économiques des gens qui sont ici, au Nouveau-Brunswick, maintenant et de ceux qui le seront dans les prochaines années.

Merci, Monsieur le président.

ANNEXE : RÉSUMÉ BUDGÉTAIRE

ÉTAT COMPARATIF DE L'EXCÉDENT OU DU DÉFICIT

Milliers

\$

	<u>Année se terminant le 31 mars</u>		
	2010	2010	2011
	Prévisions	Révisées	Prévisions
Recettes :			
Compte ordinaire.....	6 612 293	6 630 857	6 729 135
Compte de capital.....	215	3 288	215
Compte à but spécial.....	60 047	61 765	56 873
Compte d'organisme de service spécial (nettes).....	160 127	166 086	197 676
Gains du fonds d'amortissement.....	234 100	223 900	229 300
Amortissement des contributions d'immobilisations reportées.....	<u>30 553</u>	<u>32 616</u>	<u>34 229</u>
Recettes totales	7 097 335	7 118 512	7 247 428
Charges :			
Compte ordinaire.....	7 219 773	7 240 372	7 333 020
Compte de capital.....	123 894	119 051	95 673
Compte à but spécial.....	63 681	65 619	63 323
Compte d'organisme de service spécial (nettes).....	147 887	158 145	197 473
Amortissement des immobilisations corporelles.....	<u>282 979</u>	<u>289 028</u>	<u>306 744</u>
Charges totales	7 838 214	7 872 215	7 996 233
Excédent (Déficit)	<u>(740 879)</u>	<u>(753 703)</u>	<u>(748 805)</u>

ÉTAT COMPARATIF DE L'ÉVOLUTION DE LA DETTE NETTE

Milliers

\$

	<u>Année se terminant le 31 mars</u>		
	2010 Prévisions	2010 Révisées	2011 Prévisions
Excédent (Déficit).....	(740 879)	(753 703)	(748 805)
Acquisition d'immobilisations corporelles.....	(537 466)	(551 895)	(800 382)
Amortissement des immobilisations corporelles.....	282 979	289 028	306 744
Recettes reçues pour l'acquisition d'immobilisations corporelles.....	57 206	82 812	66 677
Amortissement des contributions d'immobilisations reportées.....	<u>(30 553)</u>	<u>(32 616)</u>	<u>(34 229)</u>
(Augmentation) Diminution de la dette nette.....	<u>(968 713)</u>	<u>(966 374)</u>	<u>(1 209 995)</u>

RECETTES TOTALES
2010-2011
Milliers
\$

<u>MINISTÈRE</u>	<u>COMPTE ORDINAIRE</u>	<u>COMPTE DE CAPITAL</u>	<u>COMPTE À BUT SPÉCIAL</u>	<u>COMPTE D'ORGANISME DE SERVICE SPÉCIAL (NETTES)</u>	<u>TOTAL</u>
Agence de l'efficacité et de la conservation énergétiques du Nouveau-Brunswick	829	0	0	0	829
Agriculture et Aquaculture	7 249	0	0	0	7 249
Approvisionnement et Services	700	5	1 566	0	2 271
Assemblée législative	490	0	0	0	490
Autres organismes	362 306	0	0	0	362 306
Bureau du contrôleur	175	0	0	0	175
Cabinet du procureur général	150	0	400	0	550
Développement social	66 983	50	10 626	0	77 659
Éducation	31 840	0	20 552	0	52 392
Éducation postsecondaire, Formation et Travail	162 587	0	2 603	30 423	195 613
Énergie	372	0	0	0	372
Entreprises Nouveau-Brunswick	9 891	20	0	0	9 911
Environnement	4 303	0	6 516	0	10 819
Finances	5 789 708	0	56	0	5 789 764
Gouvernements locaux	134	0	0	0	134
Justice et Consommation	49 339	0	449	0	49 788
Mieux-être, Culture et Sport	8	0	1 452	0	1 460
Pêches	1 780	0	0	0	1 780
Ressources naturelles	67 578	40	2 972	0	70 590
Santé	37 916	0	1 300	0	39 216
Sécurité publique	126 482	0	8 182	6 451	141 115
Société de développement régional	0	0	0	156 657	156 657
Tourisme et Parcs	3 086	0	199	3 545	6 830
Transports	5 229	100	0	600	5 929
Total partiel	6 729 135	215	56 873	197 676	6 983 899
Gains du fonds d'amortissement					229 300
Amortissement des contributions d'immobilisations reportées					34 229
RECETTES TOTALES					<u>7 247 428</u>

ÉTAT COMPARATIF DES RECETTES BRUTES PRÉVUES SELON LA PROVENANCE

Milliers

\$

	<u>Année se terminant le 31 mars</u>		
	2010	2010	2011
	Prévisions	Révisées	Prévisions
Taxes et impôts			
Impôt sur le revenu des particuliers.....	1 224 000	1 283 000	1 187 000
Impôt sur le revenu des corporations.....	171 600	181 200	187 300
Taxe sur les minéraux métalliques.....	19 000	10 000	8 000
Impôt foncier provincial.....	404 000	404 000	420 000
Taxe de vente harmonisée.....	999 000	955 000	1 010 300
Taxe sur l'essence et les carburants.....	199 000	201 000	201 000
Taxe sur le tabac.....	90 000	94 000	94 000
Taxe sur le pari mutuel.....	65	65	65
Taxe sur les primes d'assurance.....	41 492	41 492	41 888
Taxe sur le transfert de biens réels.....	6 800	6 800	7 000
Taxe sur le capital des grandes corporations.....	0	5 000	0
Taxe sur le capital des corporations financières.....	7 000	6 000	8 000
Total partiel : taxes et impôts.....	<u>3 161 957</u>	<u>3 187 557</u>	<u>3 164 553</u>
Produits de placements.....	261 835	256 810	347 256
Licences et permis.....	114 762	114 952	118 862
Vente de biens et services.....	248 831	237 466	246 722
Redevances.....	73 095	50 095	54 915
Amendes et intérêts de pénalités.....	8 395	8 668	8 515
Recettes diverses.....	<u>26 236</u>	<u>28 887</u>	<u>29 313</u>
TOTAL : RECETTES DE PROVENANCE INTERNE.....	<u>3 895 111</u>	<u>3 884 435</u>	<u>3 970 136</u>
Subventions inconditionnelles – Canada			
Paiements de péréquation.....	1 689 000	1 689 000	1 661 000
Transfert canadien en matière de santé.....	557 000	554 800	589 600
Transfert canadien en matière de programmes sociaux.....	242 100	241 200	246 800
Transfert visant la réduction des temps d'attente.....	5 575	5 560	5 535
Autres.....	1 938	1 938	1 938
Total partiel : subventions inconditionnelles – Canada.....	<u>2 495 613</u>	<u>2 492 498</u>	<u>2 504 873</u>
Subventions conditionnelles – Canada.....	221 569	253 924	254 126
TOTAL : SUBVENTIONS DU CANADA.....	<u>2 717 182</u>	<u>2 746 422</u>	<u>2 758 999</u>
TOTAL : RECETTES BRUTES AU COMPTE ORDINAIRE.....	<u>6 612 293</u>	<u>6 630 857</u>	<u>6 729 135</u>

CHARGES TOTALES
2010-2011
Milliers
\$

<u>MINISTÈRE</u>	<u>COMPTE ORDINAIRE</u>	<u>COMPTE DE CAPITAL</u>	<u>COMPTE À BUT SPÉCIAL</u>	<u>COMPTE D'ORGANISME DE SERVICE SPÉCIAL (NETTES)</u>	<u>TOTAL</u>
Affaires intergouvernementales	2 586	0	0	0	2 586
Agence de l'efficacité et de la conservation énergétiques du Nouveau-Brunswick	17 655	0	0	0	17 655
Agriculture et Aquaculture	36 151	400	0	0	36 551
Approvisionnement et Services	116 809	8 964	2 096	0	127 869
Assemblée législative	27 998	0	0	0	27 998
Bureau des ressources humaines	5 644	0	0	0	5 644
Bureau du Conseil exécutif	5 517	0	0	0	5 517
Bureau du contrôleur	4 346	0	0	0	4 346
Cabinet du premier ministre	1 616	0	0	0	1 616
Cabinet du procureur général	16 824	0	180	0	17 004
Commission de l'enseignement supérieur des provinces Maritimes	260 531	15 000	0	0	275 531
Développement social	986 734	1 100	14 500	0	1 002 334
Éducation	994 625	0	20 657	0	1 015 282
Éducation postsecondaire, Formation et Travail	318 692	0	2 573	32 123	353 388
Énergie	3 087	0	0	0	3 087
Entreprises Nouveau-Brunswick	42 694	0	0	0	42 694
Environnement	12 884	0	8 500	0	21 384
Finances	12 375	0	56	0	12 431
Gouvernement général	680 072	0	0	0	680 072
Gouvernements locaux	119 697	160	0	0	119 857
Justice et Consommation	39 606	0	449	0	40 055
Mieux-être, Culture et Sport	18 492	0	1 575	0	20 067
Pêches	4 728	0	0	0	4 728
Ressources naturelles	87 150	638	3 040	0	90 828
Santé	2 456 493	0	1 400	0	2 457 893
Sécurité publique	130 551	0	8 207	6 600	145 358
Service de la dette publique	634 415	0	0	0	634 415
Société de développement régional	94 836	29 950	0	167 628	292 414
Tourisme et Parcs	28 132	500	90	3 528	32 250
Transports	172 080	38 961	0	(12 406)	198 635
Total partiel	7 333 020	95 673	63 323	197 473	7 689 489
Amortissement des immobilisations corporelles					306 744
CHARGES TOTALES					<u>7 996 233</u>

LOI SUR LA RESPONSABILITÉ FINANCIÈRE ET LE BUDGET ÉQUILIBRÉ

Millions
\$

Période financière de 2007-2008 à 2010-2011

	Année se terminant le 31 mars			
	2008 Réelles	2009 Réelles	2010 Révisées	2011 Prévisions
Recettes totales.....	6 962,3	7 112,8	7 118,5	7 247,4
Ajouter : changements requis en vertu de la loi.....	0,0	0,0	(63,6)	(20,0)
Recettes après rectification.....	6 962,3	7 112,8	7 054,9	7 227,4
Charges totales.....	6 875,6	7 305,1	7 872,2	7 996,2
Excédent (déficit) pour l'année.....	86,7	(192,3)	(817,3)	(768,8)
Différence cumulative - début de l'année.....	0,0	86,7	(105,6)	(922,9)
Différence cumulative - fin de l'année.....	86,7	(105,6)	(922,9)	(1 691,7)

	Année se terminant le 31 mars				
	2007	2008	2009	2010	2011
Dettes nettes.....	6 575,9	6 949,2	7 387,8	8 354,2	9 564,2
PIB (31 décembre).....	25 884	26 993	27 372	27 646	28 724
Rapport dette nette-PIB.....	25,4 %	25,7 %	27,0 %	30,2 %	33,3 %

Remarque : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre aux totaux indiqués.

FONDS POUR L'AMÉLIORATION DES ROUTES DU NOUVEAU-BRUNSWICK
Milliers
\$

	Année se terminant le 31 mars		
	2010 Prévisions	2010 Révisées	2011 Prévisions
Recettes			
Taxe sur l'essence et les carburants.....	199 000	201 000	201 000
Dépenses			
Ministère des Transports			
Compte de capital.....	378 800	375 200	423 382
Compte ordinaire.....	173 027	174 227	172 040
Total des dépenses.....	551 827	549 427	595 422
Dépenses nettes	352 827	348 427	394 422
Provenance des fonds pour les dépenses nettes			
Recettes en capital du fédéral.....	39 206	52 510	53 802
Contribution provinciale provenant du Fonds consolidé.....	313 621	295 917	340 620
TOTAL	352 827	348 427	394 422

Remarque :

Les dépenses au compte de capital liées à l'Agence de gestion des véhicules sont exclues du total des dépenses ci-dessus.